

**Conseil d'établissement**  
**Mardi 28 septembre 2021, 19 h**  
**École des Quatre-Vents**  
**Compte-rendu**

**Présences :**

Rémi Larouche	Mélissa Tremblay	Marie-Claire Mercier
Alexandre Pelletier	Carole Couture	Julie Corriveau
Pascale Laroche	Sara Boucher	Pénélope Carpentier
Marie Turenne-Champagne	Maude Deslauriers-Talbot	Karine Hamel
Marie-Pier Laflamme	Sherley Bernier	

**Public :**

Émilie Maltais                      Marc Croteau

**Absences :**

Manon Côté

1. Mot de bienvenue et présentation des membres  
Monsieur Larouche souhaite la bienvenue à tous les membres. Chacun se présente.
2. Vérification du quorum (Qu'est-ce que le quorum ?)  
Monsieur Larouche explique que le quorum est composé de la majorité des membres, mais qu'il doit y avoir au moins quatre parents présents. La majorité des membres en poste est de 8 représentants. Puisque la moitié des parents est au nombre de 3.5, pour avoir quorum, il est nécessaire d'avoir 8 représentants, dont 4 parents.
3. Questions du public  
Aucune question n'est posée.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Proposé par Pénélope Carpentier
5. Adoption du compte-rendu du 15 juin 2021  
Proposé par Maude Deslauriers-Talbot

6. Suivi - Confirmation des surplus - budget du CÉ

Le surplus du budget du conseil d'établissement a été de 420 \$. Il n'y a pas eu de récupération, car nous étions en bas de la cible de 500 \$.

Proposé par Pascale Laroche

Appuyé par Pénélope Carpentier

7. Code d'éthique et régie interne

Le document a été envoyé par courriel aux membres. Monsieur Larouche invite tous les membres à adopter le code dans le respect en gardant en tête que nous sommes réunis pour l'intérêt de tous les élèves. Madame Bernier mentionne par la même occasion la formation que les nouveaux membres du conseil d'établissement doivent suivre (capsules web et fiches synthèses).

Proposé par Marie-Pier Laflamme

Appuyé par Pénélope Carpentier

8. Reddition de compte du projet éducatif 2020-2021

Le rapport de reddition de compte du Projet éducatif a été acheminé par courriel aux membres. Le contenu ne sera pas changé, mais la présentation sera revue par le service des communications.

Madame Deslauriers-Talbot s'interroge sur l'objectif intitulé « Rendre le milieu physique stimulant » (orientation 1) en regard de la bonification de la cour. Puisque le projet de terrain synthétique est retardé à cause de l'agrandissement futur de l'école, elle envisage la possibilité d'améliorer la cour autrement, entre autres, en assurant la réparation des modules de jeux, dont les balançoires et l'araignée. Madame Bernier mentionne que les démarches sont amorcées en ce sens, mais qu'il y a des délais à prévoir. Madame Deslauriers-Talbot amène l'idée d'aménager une classe extérieure cette année. Monsieur Larouche, pour sa part, s'interroge sur la possibilité d'installer une partie du terrain synthétique pour ensuite le récupérer après les travaux. Madame Bernier souligne qu'on profitera de la présence de la machinerie lors de l'agrandissement pour effectuer l'aménagement du terrain et que devancer ce projet n'est donc pas dans notre intérêt. Madame Carpentier se demande si on pourrait aller de l'avant avec l'option du parcours d'hébertisme, ce à quoi on répond que la subvention du ministère ne peut être dépensée à d'autres fins que le terrain de soccer. Les fonds amassés lors des campagnes de financement seront également nécessaires pour mener à bien ce projet coûteux.

Proposé par Marie Turenne-Champagne

Appuyé par Pénélope Carpentier

## 9. Formation des différents comités

(Campagne de financement, cour d'école, autres)

Un **OPP** a été formé lors de l'assemblée générale des parents. Il est composé des personnes suivantes :

Cindy Morin

Marc Croteau

Annie Vachon

Maude Deslauriers-Talbot

Mylène Samson

Mélissa Tremblay

Annik L'Espérance

Sabrina Mnasri

Catherine Déry

Madame Deslauriers-Talbot a fait parvenir un message pour connaître la disponibilité des gens en vue d'une première rencontre visant entre autres à former les sous-comités ; un se penchera sur les campagnes de financement et un autre sur la cour d'école.

## 10. Calendrier des rencontres

Le calendrier où l'on trouve les dates de rencontre a été envoyé par courriel à tous les membres. Si vous devez être absent à une réunion, veuillez s'il vous plaît aviser le secrétariat le plus tôt possible. Si le nombre de participants n'est pas suffisant et que nous n'avons pas quorum, la rencontre devra être reportée. En le sachant à l'avance, nous pourrions ainsi faire appel à un substitut.

Proposé par Mélissa Tremblay

## 11. Plan des mesures d'urgence

Le plan des mesures d'urgence a été envoyé par courriel.

Il n'y aura pas de pratique d'évacuation cette année en raison de la Covid. Les enseignants et les éducatrices en service de garde doivent tout de même faire une pratique avec leurs élèves.

Proposé par Pénélope Carpentier

Appuyé par Marie-Pier Laflamme

## 12. Organisation scolaire 2021-2022

Pour l'année scolaire 2021-2022, nous comptons 4 groupes du préscolaire, 3 groupes de 1<sup>re</sup> année, 2 groupes de 2<sup>e</sup> année, 1 groupe de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> année, 2 groupes de 3<sup>e</sup> année, 2 groupes de 4<sup>e</sup> année, 2 groupes de 5<sup>e</sup> année, 1 groupe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année et 2 groupes de 6<sup>e</sup> année. Il y a également 2 groupes de passe-partout les mardis. En somme, on peut compter 19 groupes à temps complet et 2 à temps partiel.

Madame Marie-Pier Laflamme s'interroge sur les impacts d'une telle surpopulation de l'école auprès des enfants, sur les effets de ce manque d'espace. Madame Bernier l'informe qu'il y a bien cette année une bibliothèque, mais qu'une enseignante orthopédagogue y travaille, ce qui fait en sorte qu'on ne peut la fréquenter que le jour 2 ou à la 5<sup>e</sup> période. Aussi, les cours d'éducation physique sont réduits à 3 périodes par cycle au lieu de 4 (à l'exception des classes de première année). Madame Deslauriers-Talbot ajoute que l'on ne répond pas actuellement aux normes de construction d'une école en termes de superficie d'occupation et d'espaces disponibles. La bibliothèque devrait faire l'équivalent de deux classes, le gymnase devrait également être plus grand, les élèves devraient avoir accès à une salle polyvalente, etc. De plus, les activités parascolaires s'avèrent difficiles à mettre en place dans ces conditions. Monsieur Pelletier avance que le centre de services scolaire considère que l'école peut accueillir autant de groupes en se fiant à des calculs mathématiques qui aboutissent à une capacité théorique qui, manifestement, mène à une surpopulation de l'école. Selon les informations demandées par Madame Déry, ancienne présidente du conseil d'établissement, au ministère de l'éducation, l'établissement est considéré comme pouvant accueillir 13 groupes. Il y en a 19 cette année. Madame Laflamme a eu vent qu'il y aurait une autre école sur le territoire en 2025. Madame Tremblay souligne que si une troisième école est construite à proximité, il faudrait prévoir le coup afin de ne pas revivre à nouveau la redistribution des élèves selon le territoire. Madame Bernier s'informerait auprès de la Direction générale à savoir si la demande a été faite pour la construction de la 3<sup>e</sup> école.

### 13. Acte d'établissement 2022-2023

L'acte d'établissement est approuvé avec les remarques suivantes :

1. La municipalité utilisera occasionnellement selon les modalités du protocole d'entente le gymnase.
2. Le service de garde « Quatre-Vents » utilise certains locaux de l'école, la bibliothèque, le gymnase, des locaux de classe pour le dîner et après les heures de classe. Lorsqu'il y a un groupe de moins dans l'organisation scolaire, un local de classe peut être utilisé pour l'enseignement de l'anglais.
3. Les locaux suivants sont réservés à l'usage du service de garde : SRM 003, SRM 004 et SRM 63.

Madame Deslauriers-Talbot propose de retirer l'ordre d'enseignement relatif au préscolaire 4 ans puisque nous ne pourrions les accueillir l'an prochain. La modification est retenue par la majorité.

Proposé par Julie Corriveau

Appuyé par Karine Hamel

### 14. Activités éducatives et culturelles

Un tableau a été envoyé aux membres du CÉ. Il y a des ajouts en 3<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> année. Le tableau sera mis à jour et envoyé pour la prochaine rencontre. Il se peut que

d'autres activités/sorties s'ajoutent en cours d'année. Si c'est le cas, elles seront présentées avant la tenue de l'événement lors d'une réunion du CÉ.

Proposé par Marie-Claire Mercier

15. Formulaire de déclaration d'intérêts

Madame Bernier invite les membres à déclarer leurs intérêts, s'ils en ont. Un formulaire est d'ailleurs à remplir à cet effet et il sera cheminé par courriel aux membres.

16. Service de garde

Madame Carole Couture fait un suivi relatif aux jardins communautaires qui ont malheureusement été vandalisés (oignons et pommes de terre arrachés). Les enfants ont adoré semer, désherber et récolter les fruits de leur travail. Ce projet sera sans aucun doute reconduit. Le fait que le concept de « bulles » ne doit plus être mis en place permet le retour des animations à l'heure du dîner. Les enfants ont aussi accès à de nouveaux jeux. Le projet des *Jeunes Leaders* va s'amorcer bientôt. Les élèves de 6<sup>e</sup> année, placés en sous-groupes de 4, ont l'opportunité de suivre une formation offerte par Marie Turenne-Champagne et Guylaine Aubé en vue de concevoir des animations destinées aux enfants de maternelle et de première année.

17. Jeux offerts aux familles

Au mois de juin, le CÉ a utilisé les sous restants pour acheter des jeux de cartes (un par famille). Comme il n'a pas été possible de les remettre en personne lors de la première rencontre de parents (tenue de façon virtuelle), madame Bernier propose de le faire lors de la prochaine rencontre ayant lieu en novembre. S'il s'avère que cette option doit être écartée, il faudra envisager de les remettre directement aux enfants un vendredi ou à l'occasion de Noël. Madame Deslauriers-Talbot aimerait connaître les différents jeux achetés, madame Bernier en fournira donc une liste.

18. Varia

Suivi des démarches auprès du centre de services scolaire :

Madame Deslauriers-Talbot mentionne que nous sommes toujours en attente d'une communication en lien avec la demande d'informations formulée précédemment.

19. Prochaine rencontre : mardi 30 novembre 2021

20. Levée de la séance à 20h11

Rémi Larouche  
Président

  
Sherley Bernier  
Directrice